

# Les profils du public ISCO, d'après enquêtes

Amélie ROUCLoux

Qui sont les étudiant-es qui démarrent un parcours de formation à l'ISCO? Le public de 1962 est-il toujours le même que celui des années 2010? Plusieurs enquêtes ont été réalisées au sein du CIEP ou en dehors pour répondre à ces questions. Reconnaissons que les documents d'enquête et d'évaluation sont pléthore dans les archives du CIEP. Il y en a dans les rapports de la Commission pédagogique, du CGI, des CEC, des réunions pédagogiques, de l'équipe communautaire... Le CIEP entretient une véritable culture de l'enquête. Il questionne en permanence la formation et ses pratiques, avec des réponses qui lui servent de base de travail pour de nouvelles expérimentations.

Cette contribution propose de regrouper les résultats obtenus au cours des quatre grandes enquêtes sur les publics ISCO, réalisées à différentes périodes, et d'en faire une analyse succincte, mais globale. Nous attirons l'attention sur le fait que les données n'ont pas été récoltées de la même façon au fil des ans ; les résultats ne peuvent donc pas être recoupés à chaque fois. Une césure s'est notamment créée suite au processus de Bologne et avec l'introduction de l'ISCO en Promotion sociale en 2011. Cela dit, nous avons pu regrouper et comparer l'entièreté des données à deux reprises : pour la répartition du taux de participation entre les hommes et les femmes, ainsi que pour la répartition par filière. Les catégories étaient soit identiques, soit complètement différentes, si bien qu'une comparaison transversale était envisageable.

## Les sources utilisées

Parmi les sources mobilisées se trouve l'enquête finalisée en 1973 par deux étudiant-es en Science du travail à l'UCL, Dinah Jeanmotte et Serge Pollet<sup>1</sup>, qui envoient un questionnaire aux 571 étudiant-es inscrit-es à l'ISCO en 1971-1972 et reçoivent 371 réponses, soit une participation de 82,8%. L'enquête

<sup>1</sup> JEANMOTTE D. et POLLET S., *Les étudiants de l'Institut supérieur de culture ouvrière. Élaboration d'une problématique des déterminants sociaux du retour à l'ISCO et enquête auprès des étudiants*, mémoire de l'Institut supérieur du travail de l'UCL, 1993.

porte sur la carrière professionnelle, la carrière scolaire et la “ carrière ” militante des étudiant-es, ainsi que sur celle de leurs conjoints et de leurs parents<sup>2</sup>.

Notre analyse se base aussi sur les résultats de l'enquête finalisée en 1985 par l'équipe communautaire du CIEP<sup>3</sup>. Sur les 331 étudiant-es inscrit-es à l'ISCO en 1984-1985, l'équipe reçoit 177 réponses, soit une participation de 61,5 %. Les participant-es sont interrogé-es sur le genre, l'âge, la nationalité, les revenus, la langue, la position sociale, l'habitat, la formation des parents, la formation scolaire de l'étudiant-e, les formations non scolaires, la perception de la formation ISCO, la poursuite ultérieure d'études, le temps de chômage, l'inscription, la militance, le rôle de l'organisation dans l'inscription, les difficultés à suivre l'ISCO et les abandons.

Une autre enquête sur le public de l'ISCO est réalisée en 1993 par l'équipe communautaire du CIEP<sup>4</sup>. Elle a été envoyée à 153 étudiant-es de troisième année et 130 questionnaires ont été reçus ; cela représente une participation de 85 %. Cette enquête porte plus particulièrement sur le public ISCO (âge, région, nationalité, langue, état civil, formation scolaire, emplois, chômage), l'entrée à l'ISCO (pourquoi et comment y entre-t-on ?), le vécu à l'ISCO (filières, difficultés à suivre la formation, trajet, recours au CEP, réalisation du mémoire) et l'après-ISCO (apport en termes de compétences, suivi d'autres formations, informations sociale, politique et culturelle, amélioration professionnelle, engagements sociaux, culturels et politiques)<sup>5</sup>.

Entre 2011 et 2015, une enquête sur le public de l'ISCO est à nouveau réalisée par l'équipe communautaire du CIEP<sup>6</sup>. Un questionnaire est envoyé aux coordinateur-ices des différents groupes qui décident ou non de le soumettre aux étudiant-es. Au final, l'évaluation est soumise à 113 personnes. Sur ce total, 53 ont renvoyé le questionnaire complété dans les temps, soit un taux de participation de 47 %. Les résultats de l'enquête prennent en compte les étudiant-es inscrit-es dans toutes les années de l'année académique 2013-2014. Elle mobilise la méthode des questions ouvertes sur des thématiques précises. Il leur est ainsi demandé de décrire :

2 En complément à l'enquête, voir la publication MANNEZ P., « L'ISCO, école parallèle ? », *Contradictions*, n° 4, Équipes populaires, Bruxelles, juillet-décembre 1973, p. 43-63.

3 *Le Courrier de l'ISCO*, n° 4, décembre 1985 et n° 5, mars 1986.

4 MOC, CIEP-ISCO, *Rapport « Les étudiants de l'ISCO, acteurs de changement ? »*, Bruxelles, CIEP, juin 1993 ; *Le Courrier*, n° 34, juin 1993 et n° 35, décembre 1993.

5 Cette dernière partie fait davantage référence à l'enquête réalisée, dans le même temps, sur une plus longue période (entre 1983 et 1992). 342 questionnaires ont été envoyés aux étudiant-es ayant terminé l'ISCO (à 193 hommes et 149 femmes). 188 ont répondu (101 hommes et 87 femmes), soit un taux de participation de 54.97 %.

6 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. A43, *Évaluation de la formation ISCO. Projet émancipateur & École de la seconde chance ?*, Annexe 1 « Questionnaire étudiants », octobre-décembre 2013, p. 12.

- En quoi la formation ISCO est déterminante pour elles-eux (par rapport à leur parcours professionnel et personnel, pratiques militantes et professionnelles, engagements divers et obtention du diplôme) ?
- En quoi la pédagogie y est participative (évolution des compétences d'écoute, de communication, de relations avec les autres, augmentation de l'investissement dans la vie publique et dans le travail syndical) ?
- En quoi la pédagogie est émancipatrice (augmentation de la confiance en soi, de l'estime de soi, de la capacité à confronter les points de vue, de la créativité, de l'autonomie, découverte de nouvelles valeurs, meilleure compréhension des inégalités, et développement de l'analyse critique) ?
- En quoi la formation améliore les compétences en action collective (développement des compétences en action collective, apport du cours d'action collective, apport des autres cours et/ou des sous-groupes, renforcement de la construction et de la gestion de groupe, apprentissage de la négociation et de l'argumentation, etc.) ?
- Et enfin, de quelle manière leur rapport à l'écrit a évolué (évolution dans la manière de lire et d'écrire, augmentation des activités de lecture et d'écriture, évolution dans l'utilisation de l'ordinateur, meilleure compréhension d'outils tels que des schémas, des bilans d'entreprise, etc.) ?

## Un public davantage masculin

D'après les enquêtes, le public ISCO est majoritairement masculin, et ce depuis le début. En 1962, le pourcentage de femmes est de 6%. Il passe progressivement à 38% en 1976. Si une tendance à l'égalité transparait dans les années 1980, le pourcentage d'hommes est à nouveau plus haut dans les années 1990<sup>7</sup>. Ces chiffres suivent la répartition globale de l'ensemble des étudiant-es de l'ISCO que l'on retrouve dans les rapports des CGI.

La quasi-égalité repérée dans les années 1980 est symptomatique d'une époque. Les effets de la crise économique sont toujours bien présents et 20 à 30% du public ISCO est sans emploi. L'enquête du CIEP révèle que les proportions de "sans emploi" sont plus importantes chez les femmes, ainsi que la part de non qualifiées, ce qui contraste avec ce qui a été constaté concernant les niveaux d'études (les femmes ont des niveaux d'étude plus élevés). La situation est globalement identique dans la société. Les secteurs, tant secondaire que tertiaire, génèrent encore de nombreux emplois peu qualifiés, à temps partiel, mal rémunérés et dont les conditions d'exercice restent pénibles. Ce sont principalement les femmes et les immigré-es qui occupent ces emplois où les disparités en matière de salaires, de promotions et

<sup>7</sup> Les résultats de 1993 sont basés sur une enquête très ponctuelle. En comparaison, l'enquête réalisée entre 1983 et 1992 répartit plus également la participation : 53,7% d'hommes et 46,3% de femmes.

d'accès à la profession restent particulièrement fortes<sup>8</sup>. Les femmes, plus que les hommes, vivent un écart entre leur niveau scolaire (en moyenne plus élevé) et leurs postes de travail (en moyenne moins qualifiés), « ce qui les motive à investir dans l'ISCO »<sup>9</sup>.

Le CIEP multiplie les tentatives pour rééquilibrer le taux de représentation des femmes et des hommes au sein de la formation. Il fait, par exemple, glisser la formation du samedi à un jour de la semaine. La réflexion menée au sein des équipes d'animation est que les femmes qui ne travaillent pas (volontairement ou non) seraient plus disponibles en semaine pour suivre les cours, contrairement au samedi où elles sont encore beaucoup sollicitées pour des tâches familiales et au foyer. Il est à noter qu'à ce moment-là, 20,2 % du public ISCO est membre de Vie féminine. Le second exemple est la mise en place,

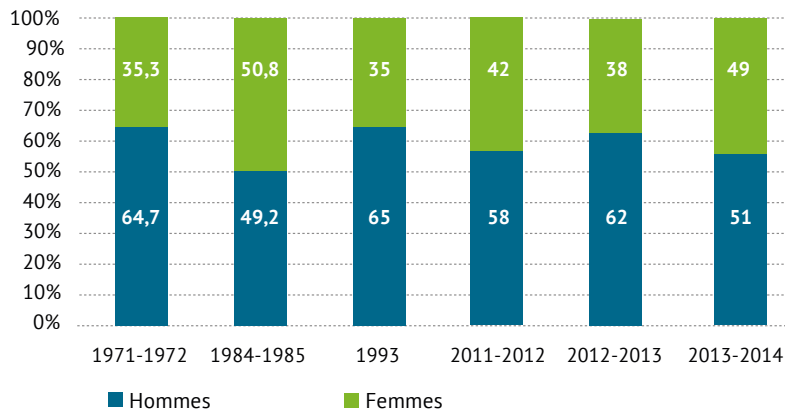
en 1994, d'une filière qui s'adresse particulièrement au public féminin, "Femmes et démocratie"<sup>10</sup>.

Ces efforts peinent à tenir la distance. Dès 1993, les hommes sont à nouveau plus nombreux à suivre la formation (du moins à répondre au questionnaire)<sup>11</sup>. Quoiqu'il en soit, les femmes sont davantage présentes à partir des années 1990 et l'écart ne sera jamais plus aussi important que dans les années 1960-1970.

Au début des années 2000, deux ISCO régionaux remettent le focus sur des thématiques femmes (ISCO Femmes et genre à

Verviers ; ISCO Femmes et Démocratie à Ottignies). En outre, les groupes ISCO mis en place par la CNE

Répartition (%) du public étudiant-es ISCO Hommes - Femmes



8 LORIAUX F., « Femmes et travail : une histoire complexe », *L'Essor de l'Interfédéré*, n° 75, p. 7-9, mis en ligne en mars 2016, consulté à l'adresse <https://www.carhop.be/>, le 09/02/2024.

9 MOC, CIEP-ISCO, *Rapport « Les étudiants de l'ISCO, acteurs de changement ? »*, Bruxelles, CIEP, juin 1993, p. 14.

10 Voir à ce sujet, la partie intitulée « La « Nouvelle formule » prend ses aises (1987-1991) ».

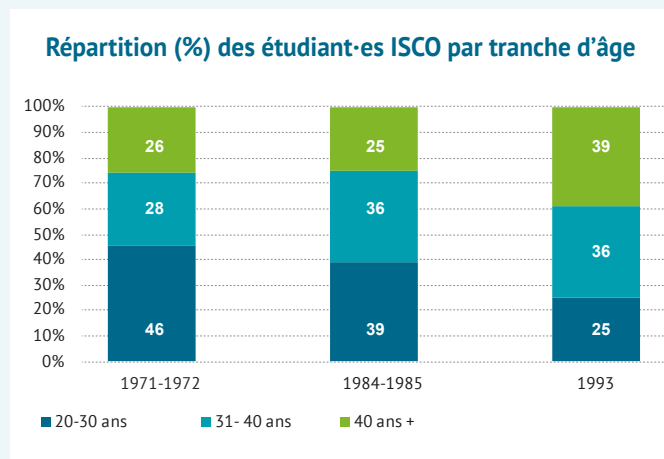
11 Une précaution d'usage est à prendre. L'analyse statistique est réalisée à partir des questionnaires remis. Il est possible que plus d'hommes aient rempli le questionnaire, sans pour autant que le nombre de répondant-es soit représentatif du public réel. Le rapport d'activité du CIEP pour 1991 mentionne d'ailleurs un pourcentage plus important de femmes (53,6 %) que d'hommes (46,4 %). Cela dit, la forte participation masculine pourrait s'expliquer par le fait que la répartition hommes-femmes s'inverse au cours des trois années de formation. Des 70 % de femmes et 30 % d'hommes en année 0 (1988), on passe à 38 % de femmes et 62 % d'hommes en année 3 (1991).

et la CSC intègrent un nombre conséquent de femmes déléguées dans le dispositif de formation<sup>12</sup>. Pour l'enquête des années 2010, parmi les participant-es, 30 sont des hommes et 21 des femmes (deux personnes n'ayant pas donné leur identité, il n'est pas possible de connaître leur genre). Au niveau global, la répartition hommes/femmes entre les étudiant-es est assez constante entre 2011 et 2014, avec une majorité d'hommes, même si la dernière année étudiée (2013-2014) tend vers plus d'équilibre dans la représentation genrée des étudiant-es<sup>13</sup>.

## L'âge des participant-es

Dans les années 1960-1970, le public ISCO est jeune. Près de la moitié a entre 20 et 30 ans. La catégorie des 31-41 ans est davantage représentée à partir des années 1980. « Un âge auquel on pense souvent à se former quand on n'a pas eu l'occasion ou la possibilité de le faire dans sa prime jeunesse »<sup>14</sup>.

Dans les années 1990, la tendance va jusqu'à s'inverser complètement : 39% du public ISCO a désormais plus de 40 ans. Cette catégorie constitue plus du tiers des résultats, alors qu'elle était minoritaire en 1973. Cela fait dire à certain-es que « l'ISCO serait moins une filière de rattrapage juste après les études et au début de la vie active, et davantage une offre de formation s'adressant à diverses expériences de vie d'adultes »<sup>15</sup>. La loi concernant l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans instaurée en 1983 a sans nul doute une incidence sur la participation des plus jeunes à la formation. En continuant leurs études, ces jeunes ne passent plus par la "case ISCO".



Pour le CIEP, le vieillissement du public ISCO s'explique par différents facteurs, notamment le vieillissement de la population, une évolution de la perception de la formation parmi les publics plus âgés (la

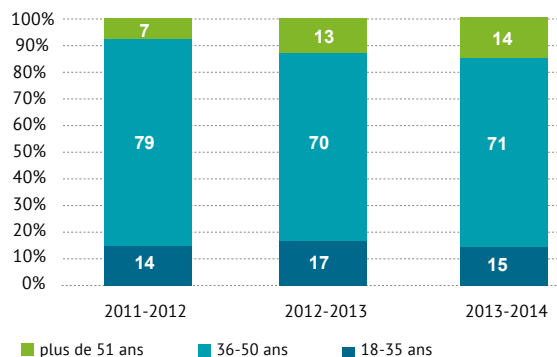
12 Cela s'inscrit probablement dans la volonté de la CSC et surtout de la CNE, d'être des syndicats plus représentatifs de leur base et donc de laisser aux femmes la place qui leur revient. C'est un travail de longue haleine qui est mené dans les structures syndicales. Voir à ce propos WELTER F. (coord.), *La CSC, retour sur 45 ans de progrès social (1970-2013)*, Bruxelles, CARHOP-CSC, 2023 et *Un syndicat en mouvement. La Centrale Nationale des Employés 1980-2019*, Bruxelles, CNE-CARHOP, 2019.

13 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. A43, *Évaluation de la formation ISCO. Projet émancipateur & École de la seconde chance ? Annexe 4 «Évaluation du profil des étudiants ISCO 2011 à 2014»*, janvier 2015, p. 2.

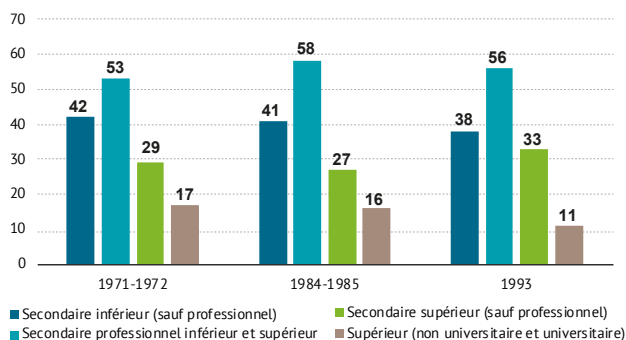
14 *Le Courrier de l'ISCO*, n° 5, mars 1986, p. 15.

15 *Le Courrier*, n° 34, juin 1993, p. 13.

### Répartition (valeur) des étudiant-es ISCO par tranche d'âge



### Répartition (valeur) des étudiant-es ISCO par niveau de formation



formation devient une nécessité tout au long de la vie professionnelle et sociale), mais aussi l'initiative volontariste de créer des ISCO-Retraite active<sup>16</sup>.

Dans les années 2000, les 36-51 ans constituent plus des trois-quarts des répondant-es. Il est difficile de faire une comparaison analytique avec l'enquête de 1993, vu que les catégories étudiées ne se recoupent pas. En revanche, nous observons que la catégorie des « plus ancien-nes » passe de « 40 ans et + » à « 51 ans et + ». En effet, le nombre d'étudiant-es âgé-es de 50 ans et plus devient suffisamment important pour que le CIEP en fasse un groupe à part dans ses enquêtes.

## Le niveau de formation

Le public ISCO est principalement et de manière constante un public diplômé du secondaire professionnel, suivi par celui du secondaire inférieur. À l'inverse, les personnes diplômées de l'université sont largement et de plus en plus minoritaires au fil des années.

L'un des premiers objectifs que se fixe l'ISCO en 1962 est de contribuer à la démocratisation des études<sup>17</sup>. Il parvient à assurer son rôle, tout en posant le cadre suivant : « Parmi les critères de recrutement, il y a également celui relatif à

l'acquis culturel. De plus en plus, les CRI veillent à réduire au minimum le nombre de personnes ayant déjà une formation scolaire supérieure pour ne pas hypothéquer l'apprentissage des autres. Leur acceptation dans le groupe est toujours soumise à une exigence particulière d'insertion et de service à rendre à ceux et celles qui ont des retards culturels. Il en est de même pour ceux et celles qui ont un acquis culturel très faible. L'ISCO ne peut et ne veut se substituer à tout l'effort de conscientisation, d'apprentissage à l'expression, de formation de base réalisé dans les mouvements socio-éducatifs, dans les écoles syndicales, dans les écoles sociales régionales, les tv clubs sur l'entreprise, dans les multiples ini-

<sup>16</sup> MOC, CIEP-ISCO, *Rapport «Les étudiants de l'ISCO, acteurs de changement ?»*, Bruxelles, CIEP, juin 1993, p. 8.

<sup>17</sup> L'enquête du CIEP propose une analyse plus poussée concernant les niveaux d'études des femmes et des hommes, ainsi que de leurs conjoint-es respectifs-ves. Voir à ce sujet, MOC, CIEP-ISCO, *Rapport «Les étudiants de l'ISCO, acteurs de changement ?»*, Bruxelles, CIEP, juin 1993, p. 11 et ss.

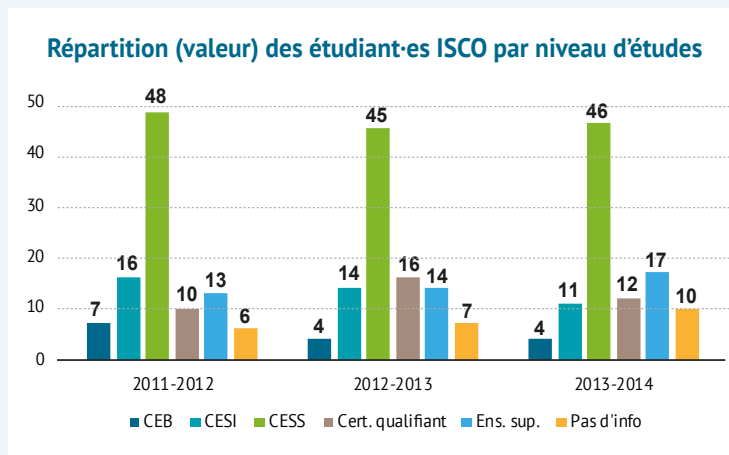
tiatives d’alphabétisation et de formation pour travailleurs immigrés. L’ISCO doit pouvoir tableur sur de tels acquis culturels et ne veut s’adresser qu’à des personnes ayant déjà l’une ou l’autre expérience d’éducation permanente et d’action militante. C’est d’ailleurs pour ces mêmes raisons que l’on refuse systématiquement les personnes âgées de moins de vingt ans, en les invitant à approfondir au préalable leur engagement au sein des mouvements d’éducation populaire ou d’action sociale pour jeunes travailleurs »<sup>18</sup>.

En 1993, le point de vue est toujours le même : « L’ISCO doit continuer à s’adresser en priorité à des publics dont la formation scolaire antérieure est faible en leur proposant une formation longue, qui constitue pour eux une opportunité pour leur développement personnel, pour leur vie professionnelle et pour leur efficacité sociale et culturelle. »<sup>19</sup>

Les niveaux d’étude et de diplomation des étudiant-es des années 2010 ne sont plus exactement les mêmes que ceux des précédentes enquêtes. Les intitulés ont changé à la suite de la réforme de l’enseignement supérieur. Toutefois, si les personnes diplômées de l’enseignement supérieur sont présentes, celles ne disposant pas d’un diplôme supérieur au CESS restent largement majoritaires. L’évolution principale pointée pour les années 2010 concerne les critères de recrutement, car, avec le développement des ISCO mis en place avec la CNE et la CSC, ce sont principalement les délégué-es syndicaux-ales qui sont recruté-es. Il leur est demandé (même si des aménagements sont possibles) d’avoir moins de 40 ans, de disposer d’une première expérience de mandat et de s’être déjà formé-e à la FEC. Des prérequis sont attendus de la part des étudiant-es : niveau suffisant de maîtrise de l’écrit, capacité pour le travail en équipe et adhésion, non exempte d’esprit critique, au projet syndical.

## Les types d’emploi

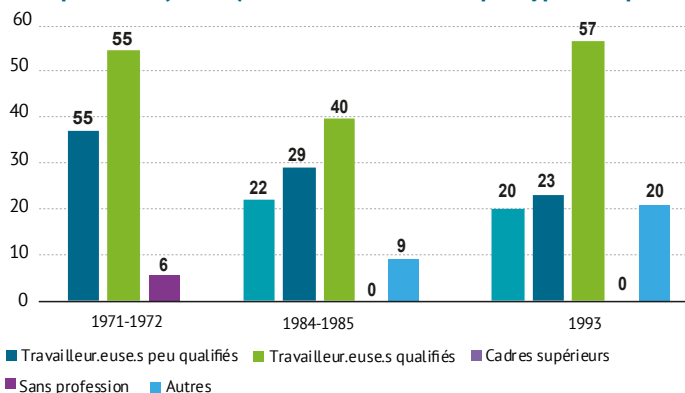
Avant toute chose, précisons que la catégorie « sans profession » représente les chômeur-ses, les ménagères et les pensionné-es ; la catégorie des travailleur-ses peu qualifié-es est constituée d’employé-es



18 MOC, CIEP-ISCO, *Note d’Émile Creutz « Le public de l’ISCO »*, février 1976, p. 5.

19 MOC, CIEP-ISCO, *Rapport « Les étudiants de l’ISCO, acteurs de changement ? »*, Bruxelles, CIEP, juin 1993, p. 42.

### Répartition (valeur) des étudiant-es ISCO par type d'emploi



d'exécution et les ouvrier-ères manœuvres ; les «travailleur-ses qualifiés» représentent les employé-es qualifié-es, les enseignant-es, les ouvrier-ères qualifié-es, les indépendant-es et les agriculteur-rices. La catégorie "Autres" comprend toutes les personnes qui ne se retrouvent pas dans les propositions ou qui n'ont pas été identifiées comme telles à l'analyse des résultats.

Quelle que soit la décennie, en moyenne, la moitié des participant-es ISCO sont des travailleur-ses qualifié-es. Dans les années 1980, cette catégorie est amoindrie par l'arrivée des personnes sans profession. Le public ISCO, comme l'entièreté de

la société belge, subit alors les conséquences de la crise économique. Un grand nombre de chômeur-ses, notamment chez les jeunes, peinent à (re)trouver un emploi. Pour contrecarrer la situation, le CIEP-ISCO leur dédie de nouvelles filières (ISCO-FRAP, ISCOOP, etc).

En 1993, l'étudiant-e ISCO reste surtout un-e travailleur-se qualifié-e. Si le pourcentage de cadres est plutôt anecdotique dans les années 1970, il est complètement inexistant dans les années qui suivent. La catégorie des employé-es n'existe plus à l'inverse de celle des chômeur-ses et des ménagères.

Nous ne disposons pas de données pour les années 2010 ; les écoles interrégionales syndicales étant devenues ultra majoritaires et la question qui retient l'attention des enquêtes est plutôt celle des lieux d'engagement.

## Les filières préférées

L'ISCO général est l'unique formule proposée par le CIEP jusqu'à l'apparition des filières dans les années 1980. La description de ces dernières et leur public spécifique se trouvent dans la partie historique consacrée aux années 1980.

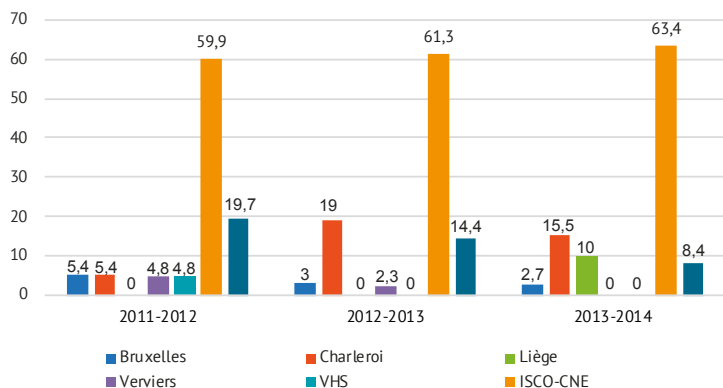
Notons que certaines filières ont la préférence des étudiant-es. "Animation gestion" est la filière la plus suivie en 1980 (13,3%) et le nombre de participant-es progresse encore en 1990 (26%). En 1983, elle est suivie par "Nouvelles technologies" – cette filière est créée suite à l'émergence des techniques de l'information et de la communication (TIC) dans la société. En 1990, les ordinateurs sont déjà entrés dans



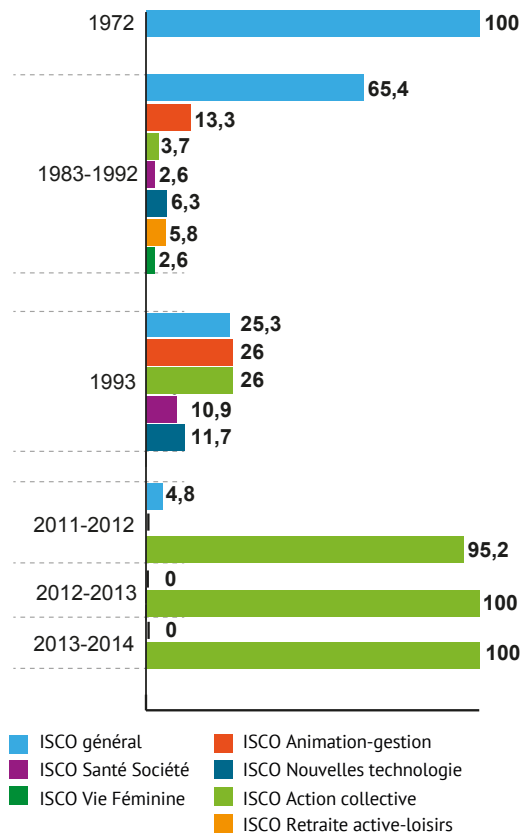
les foyers et dans le monde du travail depuis un certain temps. Ensuite, c'est plutôt "Action collective" qui a la cote (26%). Cette filière interrégionale rencontre les attentes spécifiques du public auquel elle s'adresse et le succès est au rendez-vous.

L'enquête des années 2010 analyse non seulement le type de filière suivie par les étudiant-es, mais aussi le nombre de participant-es dans les groupes régionaux et interrégionaux. Pour la période 2011-2014, "Action collective" est devenu majoritaire et devient même l'unique filière avec la disparition de la filière "Général".

Répartition (valeur) des étudiant-es ISCO par groupe



Répartition % des étudiant-es ISCO par filière



Ces résultats montrent sans équivoque l'importance prise par les ISCO interrégionaux, portés en collaboration avec la CNE et la CSC<sup>20</sup>. La prédominance de ces ISCO se constate également dans la répartition par groupe : à partir des années 2010, l'ISCO-CNE et l'ISCO-Robert D'Hondt regroupent entre 71,8% et 79,6% des étudiant-es. Après eux, Charleroi et Bruxelles sont les seules régions qui organisent encore des groupes de manière continue sur les trois années étudiées.

## Est-ce que tous-tes les étudiant-es ISCO sont militant-es?

Les enquêtes mentionnent les motivations qui poussent les personnes à s'inscrire à l'ISCO<sup>21</sup>. En revanche, leurs énoncés et propositions varient en fonction des enquêteur-rices et du contexte de recherche. Pour ne pas faire d'amalgame malheureux, nous avons préféré les laisser tels quels. Par ailleurs, les rubriques des enquêtes ne sont pas toujours définies clairement. Comme le souligne Paul Mannez, il est difficile, lorsque quelqu'un affirme que le premier but de l'ISCO est de « permettre une meilleure formation » de déterminer ce que recouvre exactement pour lui la « meilleure formation ». Est-ce pour lui-même ou à titre professionnel ? Il est probable que son choix recouvre, en fait, une valorisation de type privé non formulée<sup>22</sup>.

Cela étant dit, le premier objectif des participant-es en 1973 reste d'accéder à « meilleure formation ». S'ensuit celui de pouvoir « lutter plus efficacement pour les travailleurs ». L'objectif d'avoir un diplôme arrive en dernière place, précédé par celui de mener des études universitaires.

Le but de l'ISCO est :	Étudiant-es ayant classé comme 1 <sup>er</sup> but :
1. Sans réponse	1,9 %
2. Permettre une meilleure formation	45 %
3. Donner une conscience politique	15 %
4. Permettre de lutter plus efficacement pour les travailleurs	28 %
5. Donner un diplôme selon ses capacités	0 %
6. Augmenter la confiance en soi	4,6 %
7. Aider à mener des études universitaires	1,1 %
8. Autres buts	3,8 %

En 1984-1985, le CIEP interroge les étudiant-es sur leur militance et leur lien avec les organisations du MOC. Les étudiant-es sont largement militant-es. Les principales organisations dans lesquelles ils-elles s'investissent sont le syndicat (1 étudiant-e sur 2), les mouvements socio-éducatifs (1 sur 4), les organisations politiques (1 sur 5), puis les associations sportives, coopératives, de parents, religieuses, culturelles (1 sur 10).

21 JEANMOTTE D. et POLLET S., *Les étudiants de l'Institut supérieur de culture ouvrière...*, p. 30.

22 MANNEZ P., « L'ISCO, école parallèle ? », *Contradictions*, n° 4, Bruxelles, juillet-décembre 1973, p. 53.

L'enquête de 1993 s'intéresse aussi aux attentes des étudiant-es par rapport à la formation ISCO, en faisant une distinction entre les attentes personnelles, militantes et professionnelles<sup>23</sup>. La dimension personnelle arrive en première place (89,9%). Elle est citée plus souvent que les autres, que ce soit en choix unique ou combiné. La dimension militante (60%) est suivie par la dimension professionnelle (73,7%). L'analyse démontre un déplacement d'attitudes qui reflète la perception différente qu'a prise la notion de "militance".

<b>Personnelle</b>	<b>%</b>	<b>Militante</b>	<b>%</b>	<b>Professionnelle</b>	<b>%</b>
Pers.	9,2	Milit.	4,6	Prof.	5,3
Pers. + Prof.	24,6	Milit. + Pers.	12,3	Prof. + Pers.	24,8
Pers. + Milit.	12,3	Milit. + Pers. + Prof.	43,8	Prof. + Pers. + Milit.	43,8
Pers. + Prof. + Milit.	43,8				
TOTAL	89,9		60,7		73,7

Le CIEP en conclut que «l'ISCO doit assurer une formation qui combine des objectifs de mouvement social, plutôt que des objectifs d'organisations, et dégager une approche politique globale, mais tout en permettant la maîtrise d'outils pour les appliquer à des champs spécifiques»<sup>24</sup>.

L'enquête de 2010 questionne à nouveau ce que l'ISCO apporte aux étudiant-es dans leur univers professionnel, personnel ou encore militant. Dans les grandes lignes, ce qui relève de la militance et de l'engagement occupe le devant des préoccupations et devient ultra majoritaire. À l'inverse, la dimension de parcours purement professionnels représente moins de la moitié de ce que recherche les étudiant-es.

23 *Le Courrier*, n° 34, juin 1993, p. 16.

24 MOC, CIEP-ISCO, *Rapport «Les étudiants de l'ISCO, acteurs de changement ?»*, Bruxelles, CIEP, juin 1993, p. 42.

Le but de l'ISCO est :	Plus précisément :	Étudiant-es ayant classé comme 1 <sup>er</sup> but :
<b>Parcours professionnel</b>		40 %
	Réorientation professionnelle	37 points attribués par 14 étudiant-es
	Accès à de plus hautes fonctions	20 points attribués par 8 étudiant-es
	Accès à l'emploi	13 points attribués par 7 étudiant-es
	Valorisation barémique	9 points attribués par 5 étudiant-es
<b>Parcours personnel</b>		70 %
	Remise en question importante et/ou stimulante	61 points attribués par 39 étudiant-es
<b>Engagement divers</b>		90 %
	Au niveau institutionnel, social, syndical	126 points attribués par 45 étudiant-es
	Au niveau de mon organisation, association	114 points attribués par 39 étudiant-es
	Au niveau politique, citoyen	66 points attribués par 25 étudiant-es
	Au niveau culturel	48 points attribués par 25 étudiant-es
<b>Pratique professionnelle et/ou militante</b>		100 %
	Capacité à mieux comprendre les enjeux	143 points attribués par 46 étudiant-es
	Capacité à mieux coordonner des projets collectifs, à mettre des collectifs en action	124 points attribués par 43 étudiant-es
	Augmentation de ma légitimité	102 points attribués par 37 étudiant-es
	Extension de mon réseau d'action	101 points attribués par 38 étudiant-es

Dans le détail, l'intérêt des étudiant-es est majoritairement porté par des thématiques proches de leur engagement syndical et permettant d'améliorer leurs pratiques. Une minorité compte sur la formation (et donc la diplomation) pour améliorer leur statut professionnel ou accéder à l'emploi.

## Les lieux d'engagement

Cette thématique, abordée ici uniquement du point de vue “publics”, pourrait être intéressante à analyser à travers les sujets des mémoires ISCO. C'est même une obligation du mémoire-action d'être en lien avec le lieu d'engagement de l'étudiant-e-travailleur-se.

En 1973, il est question de «répartition des étudiants membres d'organisation selon le type de profession» (syndicale, socio-culturelle et/ou politique).

Les organisations syndicales ont la faveur des enseignant-es et des ouvrier-ères, mais ce sont les organisations socio-culturelles qui offrent le plus d'attraits. Les ouvrier-ères, surtout qualifiées, sont donc plus souvent membres d'une organisation socio-culturelle que d'un syndicat.

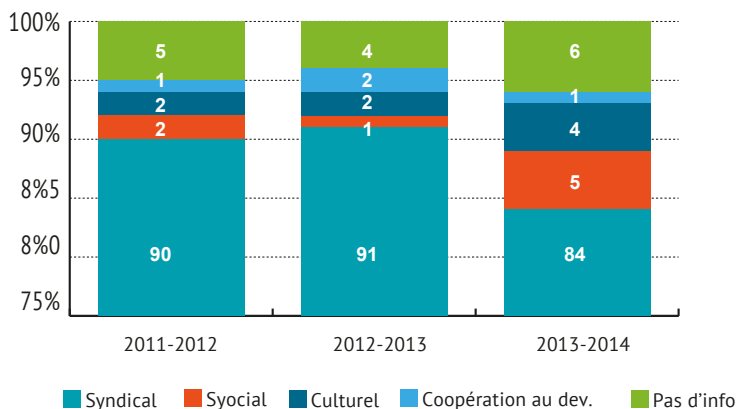
En 1993, les résultats concernent plutôt les voies de recrutement, réparties selon les catégories suivantes : « Organisations et MOC », « Ancien-nes étudiant-es », « Relations personnelles » et « Publications autres que MOC ». Parmi les organisations, trois d'entre elles jouent un rôle déterminant : la CSC d'abord (44 %), le MOC comme tel ensuite et puis VF.

Dès les années 2000, les ISCO syndicaux prennent de plus en plus d'importance. Les résultats de l'enquête de 2013 montrent, sans équivoque, l'importance prise par le public syndical dans le dispositif ISCO. Dorénavant, les syndicalistes représentent plus de 80% des étudiant-es. Les derniers pourcentages se répartissent entre les étudiant-es issu-es des secteurs social, culturel et de coopération au développement.

## En guise de conclusion

Il est intéressant de rappeler que chaque enquête dépend de son ou ses auteur-es, des personnes qui y ont répondu, mais aussi de son contexte, des objectifs visés et des questions posées. Certaines données trop différentes d'une enquête à l'autre ne permettent pas une approche transversale. Nous ne pouvons pas affirmer, par exemple, que les raisons de s'inscrire à l'ISCO ont totalement changé, ni qu'elles sont

Répartition (%) des étudiant-es ISCO par lieu d'engagement





■ Groupe ISCO à Paris, s.d. (CIEP)



■ Voyage ISCO, s.d. (CIEP)



■ Voyage ISCO, s.d. (CIEP)



■ Voyage à Valenciennes du groupe ISCO-CNE XVII, 2023 (Coll. privée)

uniquement liées au lieu d'engagement. Cela dit, il est tout de même possible de tirer quelques conclusions générales et de donner le profil type des étudiants et étudiantes selon les périodes.

En 1960-1970, le public ISCO est essentiellement masculin et jeune, il est âgé entre 20 et 30 ans. Il est principalement diplômé du secondaire professionnel et embauché en tant que travailleur-se qualifié-e. Quelques cadres viennent également rejoindre la formation. Tou-tes suivent l'ISCO "Général", sans autre choix possible. Le public est surtout engagé dans les organisations socio-culturelles, liées pour la plupart au MOC. Avec la formation ISCO, il vise une meilleure formation pour prendre part aux luttes sociales.

Dans les années 1980, suite à la crise économique et aux pertes d'emplois, la formation attire davantage les personnes âgées entre 31 et 41 ans - les plus de 40 ans représentant même un tiers du public. Aux travailleur-ses qualifié-es s'ajoutent des personnes "sans emploi", surtout chez les plus jeunes et les femmes. Ces dernières sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses à suivre la formation, à l'inverse de la catégorie "employé-es", qui finit par disparaître dans les années 1990. L'offre de formation se diversifie avec la mise en place des filières. "Animation et gestion" est la favorite ; elle rencontre l'intérêt d'un public, largement syndical, pour une expérience en éducation permanente et en action militante, mais pas forcément en recherche de diplôme.

En 1990, les personnes s'engagent dans la formation davantage pour des raisons personnelles que militantes, avec en ligne de mire la participation à un mouvement social plutôt qu'à une organisation syndicale. Le public délaisse définitivement la filière "Général" pour s'orienter vers d'autres filières, comme "Action collective". La réforme du décret Bologne et l'entrée de l'ISCO en promotion sociale changent la trajectoire de la formation.

Le public ISCO des années 2000 est bien plus âgé ; les trois-quarts ayant entre 36 et 51 ans. Si quelques personnes ont un diplôme du supérieur, la majorité a toujours un diplôme égal ou inférieur au CESS. Les filières ont donné naissance à différents groupes interrégionaux, dont l'ISCO-CNE fait partie. Cette dernière remporte le choix du public dans les années 2011-2014. Vu les nouveaux critères et les prérequis exigés par la CNE et la CSC, les raisons de suivre la formation ISCO sont avant tout militantes, et moins professionnelles. L'engagement du public est d'ailleurs syndical à 80%. ■



■ Groupe ISCO-CNE V, 2009 (CIEP).



■ Groupe ISCO-CNE XVII en voyage d'étude à Valenciennes, 2022 (CIEP).